

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Budget 2019

Propositions

L'Assemblée des délégués adopte le budget 2019 qui prévoit :

1. un excédent de charges de CHF 3 458 et
2. des contributions des membres à hauteur de CHF 6 063 102.

Berne, le 5 septembre 2018
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil
Le président
Gottfried Locher

La directrice du Secrétariat
Hella Hoppe

Table des matières

1	Remarques générales	3
2	Compte d'exploitation.....	4
3	Charges directes des projets (frais de personnel et généraux)	7
4	Charges de structures	13
5	Tableau des variations du capital	14
6	Contributions des membres	17
7	Sommes cibles et autres contributions.....	18

1 Remarques générales

Le présent budget comprend le compte d'exploitation et le tableau des variations du capital, en application de la règle comptable GAAP RPC 21.

Les contributions n'ont pas changé depuis 2012 et le montant budgété est donc de 6 063 KCHF. Les montants à charge des différentes Églises membres ont été établis selon le règlement concernant la clé de répartition des contributions.

L'Assemblée des délégués (AD) adoptera probablement la nouvelle constitution en décembre 2018. L'année 2019 marquera donc la transition de la FEPS à l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).

En janvier 2019 débutera aussi une nouvelle législature. Comme le Conseil ne souhaite pas anticiper les décisions de l'AD concernant l'orientation thématique de l'Église évangélique réformée de Suisse, il n'a pas encore formulé d'objectifs de législature définitifs pour les années 2019 à 2022. Le budget pour l'exercice 2019 s'appuie donc sur les mêmes objectifs de législature que précédemment et les projets initiés seront poursuivis.

La nouvelle constitution engendre de nouvelles tâches dont il faudra régler la réalisation. Ainsi, il faudra régler la conduite tripartite par le Synode, le Conseil et le président. Il faudra aussi actualiser les règlements et les structures organisationnelles et créer des conditions d'encadrement appropriées permettant de se concentrer sur des thèmes par exemple dans les champs d'action créés.

Sous réserve des champs d'action à créer par l'Assemblée des délégués, respectivement le Synode, le budget prévoit des ressources pour la conception des vecteurs stratégiques et les premiers projets dans les domaines théologie et éthique, liturgie, aumônerie et formation.

La première apparition publique de l'EERS, l'introduction du nouveau nom et d'une nouvelle identité visuelle engendreront des coûts exceptionnels. Une plateforme commune sur Internet doit rendre visible l'identité commune des Églises pour le public. Le site sera géré par l'EERS et ouvert aux Églises membres pour la publication de leurs contenus.

En collaboration avec les Églises réformées Berne-Jura-Soleure, la FEPS organisera en 2019 au Forum politique de Berne des manifestations sur l'importance de l'Église pour la démocratie, rendant ainsi visible à un large public l'engagement de l'Église. En effet, la FEPS a, conjointement avec la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ), intégré en 2017 l'association «Forum politique Berne» qui a repris les rênes du Forum en 2017 des mains de la Chancellerie fédérale et des Services du Parlement.

Les charges prévues pour chaque objectif de législature sont présentées en détail aux pages 7 à 12.

Le Secrétariat table sur un effectif de personnel de 37 collaboratrices et collaborateurs pour 24,8 équivalents temps plein. Sur ce total, les coûts occasionnés par 13 personnes, soit 8,7 équivalents temps plein seront affectés aux charges structurelles.

Le temps de travail a été évalué sur la base d'un tarif journalier moyen de 693 CHF.

L'immeuble a été réévalué en 2010 ; il est amorti par un montant annuel proche de 100 KCHF. Grâce au prélèvement d'un même montant de la réserve de réévaluation, cet amortissement reste toutefois sans effet sur le résultat annuel.

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont libellés en milliers de francs suisses (KCHF).

2 Compte d'exploitation

	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
1 Produits						
1.1 Contributions des membres	6'063	73.5	6'063	78.0	6'063	69.6
1.2 Autres contributions (aux projets)	644	7.8	584	7.5	1'071	12.3
1.3 Donations reçues (affectées)	0	0.0	0	0.0	0	0.0
1.4 Sommes cibles pour transmission	955	11.6	955	12.3	1'141	13.1
1.5 Collectes pour fonds	555	6.7	132	1.7	184	2.1
Total produits internes	8'217		7'734		8'459	
1.6 Produits de prestations fournies	30	0.4	36	0.5	179	2.1
1.7 Produits de remboursements div. des assurances	0	0.0	0	0.0	71	0.8
Total produits	8'247	100.0	7'770	100.0	8'709	100.0
Charges d'exploitation						
2 Charges directes de projets						
2.1 Frais de personnel	-2'234	25.7	-2'239	27.1	-2'396	24.7
2.2 Frais de voyage et de représentation	-51	0.6	-48	0.6	-84	0.9
2.3 Frais généraux	-2'336	26.9	-2'055	24.9	-3'135	32.4
2.4 Amortissements					0	0.0
2.5 Transmission des sommes cibles	-955	11.0	-955	11.5	-1'141	11.8
2.6 Transmission d'autres contributions	-420	4.8	-350	4.2	-350	3.6
Total charges directes de projets	-5'996	69.1	-5'647	68.3	-7'106	73.4
3 Charges structurelles						
3.1 Frais de personnel	-1'875	21.6	-1'875	22.7	-1'804	18.6
3.2 Frais de voyage et de représentation	-135	1.6	-109	1.3	-139	1.4
3.3 Frais généraux	-428	4.9	-351	4.2	-393	4.1
3.4 Frais d'entretien	-100	1.2	-120	1.5	-95	1.0
3.5 Amortissements	-142	1.6	-167	2.0	-144	1.5
Total charges structurelles	-2'680	30.9	-2'622	31.7	-2'575	26.6
Total charges d'exploitation	-8'676		-8'269		-9'681	
Résultat d'exploitation	-429		-499		-972	
4 Résultat financier						
4.1 Produits financiers	70		50		315	
4.2 Charges financières	-20		-25		-20	
Total résultat financier	50		25		295	
5 Autres résultats						
5.1 Produits sans rapport avec l'organisation	140		76		150	
5.2 Charges sans rapport avec l'organisation	-130		-76		-157	
5.3 Produits exceptionnels	0		56		79	
5.4 Charges exceptionnelles	0		0		0	
Total autres résultats	10		56		72	
Résultat avant variation du capital des fonds	-369		-418		-605	
6 Variation du capital des fonds						
6.1 Fonds affectés						
Allocation	-1'040		-882		-699	
Utilisation	1'066		1'057		852	
6.2 Fonds libres						
Allocation	-30		-30		-248	
Utilisation	370		267		626	
Total variation du capital des fonds	366		412		531	
Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)	-3		-6		-74	
Attributions						
Attribution / utilisation capital de l'organisation	3		6		74	
Résultat annuel	0		0		0	

Explications relatives au compte d'exploitation

1.1 Contributions des membres

Les contributions ordinaires des Églises membres de 6 063 KCHF représentent 73,5% des produits de la FEPS. Leur montant est resté inchangé depuis 2012.

1.2 Autres contributions

Les autres contributions englobent les contributions extraordinaires des Églises membres selon l'art. 17 de la Constitution pour l'aumônerie dans les Centres fédéraux (420 KCHF), les contributions des membres à l'AD, la CPE et la Conférence Femmes (42 KCHF), ainsi que les fonds de tiers d'un montant de 165 KCHF destinés à Diaconie Suisse. Conformément à la décision de l'AD, les contributions aux centres fédéraux ont été relevées de 70 KCHF.

1.4 Sommes cibles destinées à être transmises

Les sommes cibles comprennent la contribution socle aux organisations missionnaires (895 KCHF) et la collecte pour l'Institut œcuménique Bossey (60 KCHF).

1.5 Collectes pour fonds spécifiques

Des fonds sont collectés pour le Fonds Travail des Femmes (120 KCHF) et le Fonds Droits de l'Homme (35 KCHF) auxquels vient s'ajouter une nouvelle collecte pour la Solidarité protestante Suisse (400 KCHF). La collecte pour le Fonds des Églises suisses à l'étranger a cessé.

1.6 Produits pour prestations fournies

Sous les produits pour prestations fournies sont regroupées l'indemnité pour la gestion de la Fondation de Solidarité des pasteurs, ainsi que les recettes tirées d'exposés et de publications, etc.

2. Charges directes de projets

Elles sont détaillées dans la présentation des charges directes de projets à partir de la page 7.

2.6 Transmission d'autres contributions

Contributions extraordinaires des Églises membres pour l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérants d'asile, selon l'art. 17 de la constitution

3. Charges structurelles

Les charges structurelles englobent non seulement les services centraux et l'administration, mais aussi toutes les charges liées à la structure démocratique (AD et Conseil). À signaler en particulier la participation des membres du Conseil aux manifestations des Églises membres et les frais de représentation externe.

Pour les détails, voir le compte des charges structurelles à la page 13.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de tout juste 430 KCHF. Il est compensé par les produits des immobilisations financières (50 KCHF) et par des prélèvements sur les fonds. Les fonds sont alimentés entre autre pour des projets exceptionnels durant un exercice comptable.

4. Résultat financier

Le résultat financier englobe les intérêts et les dividendes escomptés sur les parts de fonds et les charges pour la gestion de la fortune. Les fluctuations des cours ne sont pas budgétées.

5.1 Produits/charges sans rapport avec l'organisation

La secrétaire générale de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC.CH) est engagée par l'intermédiaire de la FEPS. Les charges nous sont remboursées à 100%.

Les charges engendrées par le secrétariat du Conseil Suisse des religions (SCR) sont financées par des prélèvements du Fonds SCR.

6.1 Fonds affectés

Les fonds sont affectés si les donateurs en ont clairement fixé l'objectif, respectivement ont effectué un don en spécifiant son affectation.

La fortune de la Solidarité protestante Suisse sera transférée à la FEPS en 2018. Ce transfert sera comptabilisé au bilan sans incidence sur le résultat.

6.2 Fonds libres

Les fonds libres sont également attribués à un objectif qui peut toutefois être modifié par l'organe compétent de la FEPS (Conseil ou AD) à condition que les droits de tiers n'en soient affectés.

Dans ces fonds libres figurent le Fonds pour la prévoyance vieillesse, le Fonds Huldrych Zwingli, le Fonds pour les manifestations internationales, le Fonds John Jeffries et le Fonds de solidarité.

Les fonds sont en fait les réserves constituées par la FEPS pour les charges survenant à intervalles irréguliers. Le Fonds pour les manifestations internationales bénéficie chaque année d'un apport de 30 KCHF dédiés au soutien de manifestations des organisations internationales, le Fonds Huldrych Zwingli a été alimenté ces dernières années par des fonds prélevés du résultat d'exploitation et alloués au financement des charges exceptionnelles liées au jubilé de la Réforme et au « lancement » de l'Église évangélique réformée de Suisse.

En 2019, il est prévu de retirer 85 KCHF du Fonds Huldrych Zwingli pour la gestion de la marque EERS et le site Internet. Des réunions du comité exécutif de la CMER et du National Christian Council in Japan (COE) ont été soutenues par un montant de 60 KCHF tirés du Fonds pour les manifestations internationales.

Les réserves non utilisés (93 KCHF) sont dissoutes.

Quelque 100 KCHF sont prélevés chaque année de la réserve de réévaluation de l'immeuble. Cette réserve avait été constituée en 2010 lors de la réévaluation de l'immeuble. Les amortissements annuels restent donc sans incidence sur le résultat.

Les variations du capital sont détaillées à la page 14.

3 Charges directes des projets (frais de personnel et généraux)

Projets	Budget 19	Budget 18	Cptes 17
L'enracinement protestant	225	139	2'670
500 ans de la Réforme	0	0	2'503
La foi chrétienne protestante	110	73	122
La paix religieuse	115	66	44
La communauté protestante	1'940	1'385	1'065
Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante dans l'Église	45	9	2
Révision de la Constitution	66	79	46
Église pour la Suisse	1'030	890	528
Fonds transférés	420	30	129
Droits d'auteur	379	377	360
L'inspiration protestante	629	725	539
Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile	48	14	129
Réflexion autour de la tradition liturgique réformée	127	87	61
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	18	9	14
Relations publiques de la FEPS	436	615	334
L'œcuménisme protestant	854	873	814
Unité des chrétiens en Suisse	100	103	97
CEPE	117	191	99
Œcuménisme au niveau mondial	577	519	566
Fonds transférés	60	60	52
La présence protestante	437	572	402
Défense d'intérêts et prise d'influence	130	153	187
Positions protestantes sur des questions existentielles	166	256	79
Une économie équitable	21	33	10
Fonds transférés	120	130	126
La vigilance protestante	1'691	1'702	1'567
Liberté, paix et justice	90	101	59
La voix pour défendre les faibles	15	12	9
Politique de migration et d'asile	236	305	222
Fonds transférés	1'350	1'284	1'277
Non encore attribués	220	251	50
Total projets	5'996	5'647	7'106

Explications au sujet des charges directes des projets

Dans les charges directes sont inclus les frais de personnel et les frais généraux.

Les priorités des objectifs de législature définis pour chaque exercice peuvent varier d'une année à l'autre. Cela occasionne donc des divergences par rapport au budget. Exemples : en 2018, la motion de l'Église évangélique réformée du canton de St-Gall sur la famille, le mariage, le partenariat et la sexualité arrivera pratiquement à conclusion, de sorte qu'en 2019, le budget de l'objectif de législature « Positions protestantes sur des questions existentielles » sera beaucoup moins important. Dans le domaine de la politique migratoire, un projet que nous menions de front avec l'UNHCR a pu être mené à bon port. Dans le domaine de la « Foi chrétienne protestante » en revanche, le budget sera plus élevé que l'année précédente, cet objectif de législature devant être concrétisé par un nouveau projet sur la stratégie en matière de théologie et d'éthique protestantes.

1 L'enracinement protestant

La foi chrétienne protestante

Le projet « L'année liturgique avec Barth » (20 KCHF) et les travaux sur la stratégie en matière de « Théologie et éthique protestantes » s'inscrivent dans ce contexte. La nouvelle constitution a donné une structure à l'Église évangélique réformée de Suisse, un projet dédié au thème de la foi doit maintenant lui conférer un fondement théologique.

La paix religieuse

Sous ce chapitre figurent avant tout le dialogue interreligieux, en particulier les frais de personnel (30 KCHF) et la contribution au SCR (26 KCHF). Un budget de 50 KCHF a en outre été alloué aux frais de personnel et généraux pour un congrès sur l'islam balkanique.

2 La communauté protestante

Soutien des personnes exerçant une fonction dirigeante dans l'Église

Comme dans les années précédentes, c'est avant tout au domaine de l'aumônerie spécialisée que doit aller le soutien. Pour affiner le profil du protestantisme et encourager la relève, un budget de 20 KCHF a été débloqué, 10 KCHF sont prévus pour une Journée nationale de l'aumônerie militaire.

Un projet de prévention de la violence sexuelle a en outre été lancé en 2016 ; des instruments et des modules pour un concept effectif de prévention dans les institutions ecclésiales sont en voie d'élaboration.

Révision de la constitution

En toute vraisemblance, la nouvelle constitution sera adoptée en décembre 2018. Elle engendrera des frais de personnel, des charges pour des commissions et des frais de traduction pour l'adaptation des règlements et des structures organisationnelles.

Église pour la Suisse

Comme par le passé, les projets de Diaconie Suisse absorberont un montant important (265 KCHF). Ces projets seront cofinancés par des contributions de tiers (165 KCHF).

Un site Internet – un « hub » – sera développé et animé pour progresser sur la voie de la mutualisation de la communication. À l'image du site www.ref-500.ch, ce « hub » sera géré par la FEPS, mais les Églises membres et d'autres organisations ecclésiales pourront également y publier leurs informations. Un montant de 175 KCHF a été budgété pour les frais de personnel et un montant de 150 KCHF pour les frais généraux liés à ce projet. La gestion courante du site Internet de la FEPS, qui figurait jusqu'ici dans la rubrique « Relations publiques de la FEPS » est budgétée maintenant ici. La part du lion des frais généraux (70 KCHF) va au compte des travaux de développement technique.

Une enveloppe de 200 KCHF est réservée au Synode de l'EERS qui se déroulera dans une nouvelle constellation en Valais, en 2020. Sur ce montant, 150 KCHF représentent les frais de personnel pour la planification et l'organisation du projet.

La Solidarité protestante Suisse a été intégrée la FEPS en 2018. 35 KCHF de frais de personnel et 15 KCHF de frais généraux ont été inscrits au budget pour l'administration et la mise en place de cette conférence.

D'autres charges budgétées vont au compte de la Conférence Femmes (60 KCHF), de la Commission Église et tourisme (25 KCHF), des œuvres et organisations missionnaires (10 KCHF), de la CPE (13 KCHF) et du mandat de relations publiques des Églises (12 KCHF).

Des ressources de personnel ont été réservées en faveur du thème de la formation (20 KCHF).

Fonds transférés

Contributions du Fonds des Églises suisses de l'étranger (CESE) à des projets concrets

400 KCHF du Fonds de Solidarité protestante Suisse sont en outre alloués à la contribution à des projets concrets.

Droits d'auteur

Redevances versées pour les droits d'auteur à Suisa (musique), Pro Litteris (textes), Swissimage (images) et VG Musikedition (copies pour l'usage durant le culte), ainsi que dépenses d'assistance juridique versées à la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) que la FEPS verse pour ses Églises membres

3 L'inspiration protestante

Encouragement de l'art d'annoncer l'Évangile

La FEPS participe à hauteur de 10 KCHF au prix en espèces décerné par le Jury œcuménique au Festival du film à Locarno, auxquels s'ajoutent 3 KCHF pour le Prix interreligieux du Festival du film «Visions du Réel» à Nyon. Pour la préparation du Prix de la prédication 3.0 en 2020, le budget contient un poste de 30 KCHF pour les frais de personnel.

Réflexion autour de la tradition liturgique réformée

Le travail au sein de la Commission de liturgie et la conception des cultes durant les AD s'inscrivent comme de coutume dans cet objectif de législation. En 2019 sont en outre prévus des travaux liturgiques supra-régionaux.

Messages à l'occasion des fêtes religieuses

En 2019, des messages sont prévus pour Pâques et pour Noël.

Relations publiques de la FEPS

Un montant de 320 KCHF a été alloué aux relations publiques et à la communication autour de projets non prévus. 220 KCHF de ce total vont au compte des frais de personnel et 100 KCHF à celui des autres frais généraux.

Pour la présentation publique de l'Église évangélique réformée de Suisse, l'introduction de la nouvelle marque et le développement d'une identité visuelle commune, un budget de 120 KCHF a été établi, dont 45 KCHF pour les frais de personnel et 75 KCHF pour les frais généraux. Le Fonds Zwingli prend en charge 65 KCHF.

Les frais liés à la mise en place du nouveau site internet ont été entièrement comptabilisés sous l'objectif de législation « L'Église en Suisse ».

4 L'œcuménisme protestant

Unité des chrétiens en Suisse

En plus des contributions à la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse (CTEC.CH), ce poste comprend aussi des frais de personnel pour la collaboration avec la Conférence des évêques suisses, la Commission de dialogue protestants/catholiques romains, la CTEC.CH, et pour les rencontres de délégations des Églises libres.

Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)

En 2017, la CEPE avait demandé à ses Églises membres d'augmenter leur contribution ordinaire pour permettre au secrétariat de professionnaliser son travail. Plusieurs Églises européennes ont accédé à cette demande, dont la FEPS, sa contribution a donc passé de 40 KCHF à 60 KCHF (+20 KCHF). À cela s'ajoutent environ 60 KCHF pour le personnel et les frais.

Œcuménisme au niveau mondial

Ce poste regroupe les engagements au sein du Conseil œcuménique des Églises (COE), de la Conférence des Églises européennes (CEE) et de la Communion mondiale des Églises réformées (CMER), ainsi que d'autres relations œcuméniques bilatérales. Il comporte pour l'essentiel les contributions au COE (130 KCHF), à la CEE (80 KCHF) et à la CMER (50 KCHF), auxquelles s'ajoutent près de 40 KCHF de frais de personnel.

35 KCHF ont en outre été budgétés pour un congrès avec le National Christian Council du Japon et 45 KCHF pour une réunion du comité exécutif de la CMER à Kappel. Ces deux montants seront financés par des prélèvements du Fonds pour les manifestations internationales.

Une enveloppe de 60 KCHF a été inscrite au budget pour les projets concrets des organisations internationales.

Fonds transférés

Contributions à l'Institut œcuménique Bossey

5 La présence protestante

Défense d'intérêts et prise d'influence

Ces activités intègrent le monitoring des activités sous la Coupole fédérale et la réponse aux consultations (30 KCHF) ainsi que la collaboration avec certaines institutions et commissions fédérales (15 KCHF). 80 KCHF sont en outre réservés aux frais de personnel liés à des mandats d'enseignement et autres projets académiques.

Positions protestantes sur des questions existentielles

En font partie des projets dédiés tels que «Vivre ensemble» (12 KCHF) qui occasionnera les derniers travaux de suivi en 2019, «Début et fin de la vie» (30 KCHF), ou encore les soins palliatifs (10 KCHF). Le projet clé de ce domaine est le projet de l'ITE «Mariage et couples» pour lequel le budget intègre des frais de personnel de 65 KCHF et 10 KCHF pour une publication.

Une économie équitable

L'engagement éthique et social en est un élément qui donnera lieu à plusieurs petits projets. Le cercle de discussion de la FEPS sera réactivé.

Fonds transférés

Contributions du Fonds Travail des Femmes.

6 La vigilance protestante

Liberté, paix et équité

L'engagement politique et social s'exprime ici entre autres à travers les projets «Droit national et droit international» et «Valeurs dans la Constitution fédérale» (10 KCHF). La FEPS va en outre soutenir le Forum politique de Berne par un montant de 75 KCHF et contribuer au contenu thématique de cette plateforme consacrée aux grands thèmes de la politique et de la société.

La voix pour défendre les faibles

Elle se fait notamment entendre à travers la collaboration à la Journée des droits de l'homme et au Dimanche du réfugié (10 KCHF), ainsi qu'à d'autres projets de moindre envergure.

Politique de migration et d'asile

Les principaux vecteurs en sont le travail en faveur des chrétiens en danger (15 KCHF), les projets dans le contexte de la protection des réfugiés et la collaboration avec des partenaires dans la politique de la migration (75 KCHF) ; les frais de personnel liés à l'aumônerie dans les centres fédéraux (asile) se montent, quant à eux, à 30 KCHF.

En 2018, un projet a été lancé pour renforcer l'engagement de l'Église en faveur de l'intégration des réfugiés. Fondia le soutient par un montant de 50 KCHF. Pour l'année 2019, 75 KCHF de frais de personnel ont été budgétés, auxquels s'ajoutent 15 KCHF de frais généraux pour la publication d'un guide et une conférence.

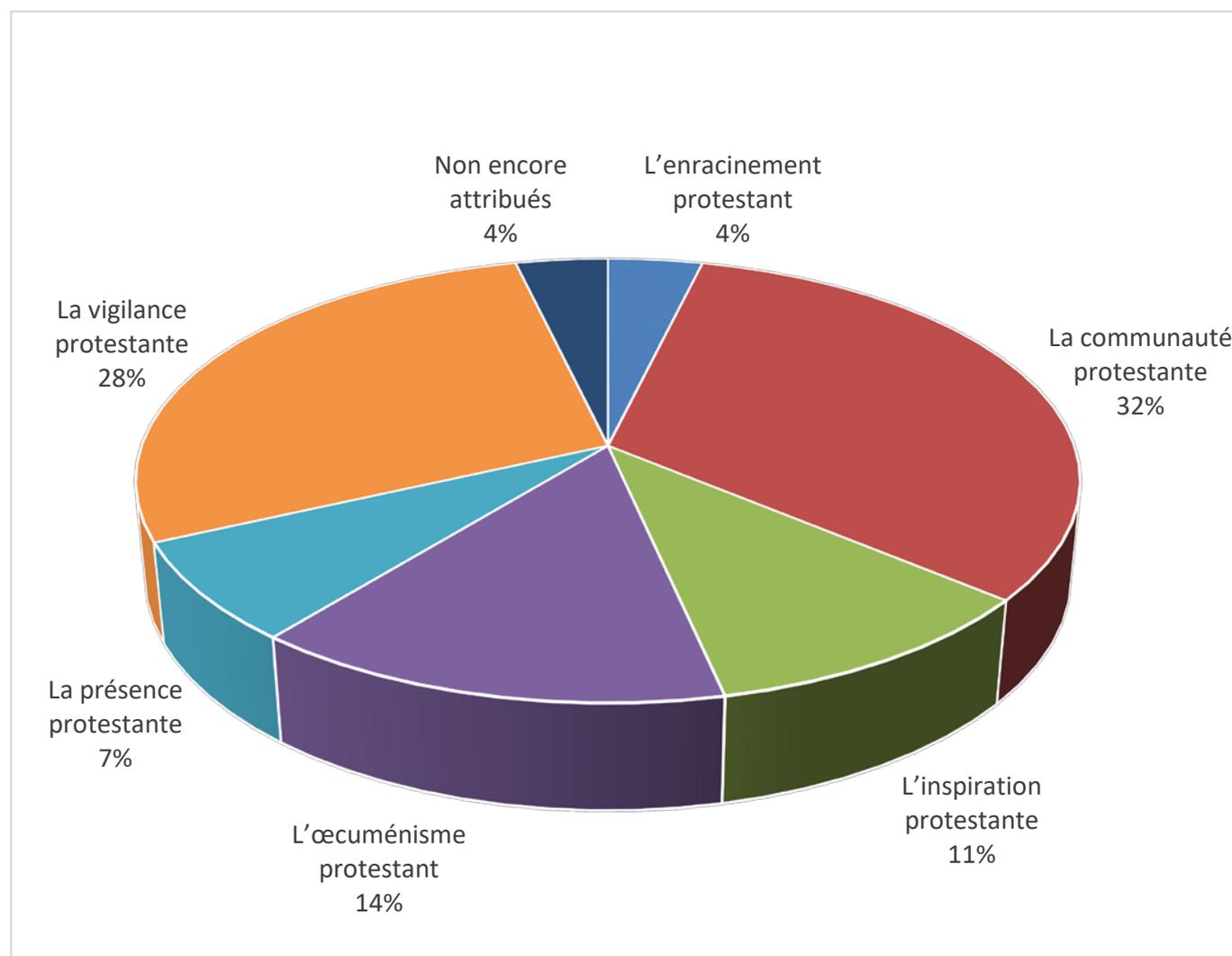
Fonds transférés

La contribution socle aux organisations missionnaires, des contributions du Fonds pour les Droits de l'Homme et à l'aumônerie dans les centres fédéraux (asile).

Ressources libres pour projets

Comme par le passé, une réserve de temps de travail (6,6%) a été constituée afin de disposer d'une marge pour les travaux supplémentaires ou non anticipés. Les frais de photocopies, de port, etc. sont en outre imputés aux frais généraux des projets.

Répartition des charges par objectifs de législature en %



4 Charges structurelles

	Budget 19	Budget 18	Comptes 17
Assemblée des délégués	245	249	182
Conseil	1'192	1'093	1'195
Services centraux	737	705	708
Infrastructure	228	270	255
Immeuble	205	225	198
Bibliothèque	36	37	18
Frais administratifs des départements	37	43	19
Total	2'680	2'622	2'575

Explications concernant les charges de structures

Assemblée des délégués

Depuis 2016, l'assistance administrative, le secrétariat de l'AD et d'autres formes de soutien apparaissent sous « Assemblée des délégués » (env. 0,4 équivalent plein temps) au lieu des services centraux. À cela s'ajoute la participation des collaboratrices et collaborateurs spécialisés à l'assemblée (env. 0,4 équivalent plein temps).

Conseil

Le poste de collaborateur personnel du président du Conseil sera repourvu à début 2019 et de ce fait, certains honoraires pour des prestations de conseil tomberont.

Les forfaits journaliers des membres du Conseil qui exercent leur fonction à titre accessoire ont été relevés, étant donné que les préparatifs en vue de la direction tripartite demandent plus de travail.

En font toujours partie le traitement du président du Conseil et des membres exerçant leur fonction à titre accessoire, ainsi que l'assistante personnelle du président du Conseil. 1,2 équivalent plein temps apparaît en outre sous « Conseil » pour l'assistance administrative au Conseil et au président, et les travaux des collaboratrices et collaborateurs spécialisés pour le Conseil. À cela s'ajoutent les frais, les déplacements à l'étranger et le crédit à disposition du Conseil.

Services centraux

Près de 90% des charges vont au compte des frais de personnel pour la direction, les finances, le personnel et l'accueil.

Infrastructure

Cette rubrique intègre les dépenses pour l'informatique, amortissements inclus (env. 165 KCHF), la formation continue, le recrutement de personnel et d'autres charges dont quelque 15% pour les frais de personnel.

Immeuble

L'immeuble, revalorisé en 2010, est amorti à hauteur de quelque 100 KCHF par an. Les autres charges vont au compte des redevances et de l'entretien.

Charges administratives des départements

Rapports, y compris le rapport d'activité, la commission du personnel, les travaux de traduction, etc.

5 Tableau des variations du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2019	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2019
Fonds affectés						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	96		120		-125	91
Fonds droits de l'Homme	71		35		-36	70
Fonds Églises suisses à l'étranger	304				-20	284
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux (asile)	5		420		-420	5
Fonds Solidarité protestante Suisse	0		400		-400	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	6		65		-65	6
Capital des fonds (fonds affectés)	684		1'040	0	-1'066	658
Réserves de réévaluation						
Réserve de cotisation d'employeur	235				-30	205
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'085				-100	2'985
Réserve de fluctuations des placements	1'340					1'340
Fonds libres						
Fonds prévoyance vieillesse	88				-88	0
Fonds Huldrych Zwingli	657				-85	572
Fonds manifestations internationales	164		30		-60	134
Fonds John Jeffries	1'256				-2	1'254
Fonds publications / documentation	5				-5	0
Fonds de solidarité	21					21
Capital libre généré						
Capital généré	1'182			-6		1'176
Résultat annuel	-6	-3		6		-3
Capital de l'organisation	8'027	-3	30	0	-370	7'684

Comptes	Existant initial 1.1.2018	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2018
Fonds affectés						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	131		100		-135	96
Fonds droits de l'Homme	79		32		-40	71
Fonds Églises suisses à l'étranger	366				-62	304
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux (asile)	75		350		-420	5
Fonds Solidarité protestante Suisse ¹⁾	0		400		-400	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	6		65		-65	6
Capital des fonds (fonds affectés)	859		947		-1'122	684
Réserves de réévaluation						
Réserve de cotisation d'employeur	235					235
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'185				-100	3'085
Réserve de fluctuations des placements	1'340					1'340
Fonds libres						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	782				-125	657
Fonds manifestations internationales	214		30		-80	164
Fonds John Jeffries	1'258				-2	1'256
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
Capital libre généré						
Capital généré	1'256			-74		1'182
Résultat annuel	-74	-6		74		-6
Capital de l'organisation	8'310	-6	30	0	-307	8'027

1) La fortune de Solidarité protestante Suisse sera transférée à la FEPS en 2018. Ce transfert n'aura aucune incidence sur le résultat d'exploitation.

Explications relatives aux variations du capital

Existant initial au 1.1.2018

Valeurs du bilan au 31.12.2017

Existant final au 31.12.2018 et existant initial au 1.1.2019

Existant initial au 1.1.2018 extrapolé en fonction des prévisions 2018 (état au 31 juillet)

Produits internes

Le capital généré durant la période (résultat annuel)

Dotation externe

Attributions au capital durant la période

Transferts à l'intérieur des Fonds

Transfert du résultat de l'exercice précédent dans le capital généré

Utilisation externe

Prélèvements des Fonds

Existant final au 31.12.2019

Valeurs prévues au bilan en raison des variations anticipées du capital

Fonds CESE

L'engagement de la FEPS en faveur des Églises suisses à l'étranger (CESE) a pris fin en 2017. La fortune résiduelle du Fonds est consacrée à des projets concrets des Églises suisses à l'étranger.

Fonds Solidarité protestante Suisse

Conformément à la décision de l'AD, la FEPS donnera à Solidarité protestante Suisse (SPS) la forme d'une conférence. La fortune de SPS sera transférée à la FEPS en 2018. Le capital sera comptabilisé dans le Fonds Solidarité protestante Suisse, sans effet sur le résultat.

Capital Conseil suisse des religions (SCR)

La FEPS a exercé la présidence du Conseil suisse des religions jusqu'au début de 2018, puis a passé le témoin à l'Église catholique chrétienne. L'administration reste cependant aux mains de la FEPS qui continue donc à gérer le capital du SCR comme fonds affecté.

Réserve de réévaluation de l'immeuble

L'amortissement de l'immeuble du Sulgenauweg qui a été réévalué en 2010 est entièrement débité à la réserve de réévaluation.

Réserves de fluctuations des cours des titres

L'objectif est de maintenir une réserve de fluctuations des cours à hauteur de 25% de la valeur des titres.

Fonds pour les manifestations internationales

30 KCHF vont alimenter ce fonds chaque année en vue de financer les contributions aux assemblées générales des organisations internationales ou d'autres dépenses uniques. En 2019, un congrès du National Christian Council du Japon et la réunion du comité exécutif de la CMER à Kappel seront financés avec les ressources de ce Fonds.

Fonds Huldrych Zwingli

En 2019, la première présentation en public de l'Église évangélique réformée de Suisse, l'introduction de la marque EERS et le développement de l'identité visuelle et du hub seront financés avec les moyens du Fonds.

Fonds John Jeffries

Prélèvement pour le remplacement des fenêtres de l'immeuble du Sulgenauweg (amortissement annuel)

Capital généré

Le capital libre de la FEPS généré au fil des années précédentes (excédents de recettes / excédents de charges)

Résultat annuel

Le résultat déterminé dans le compte de résultat.

6 Contributions des membres

	M _i	B _{1i}	K ₁	a	b	c	K _i	B _{1i} *K _i	G _i	B _i Neu	B _i 2018	B _i Neu - B _i 2018		
Église membre	Nombre de membres	Contribution sans correction	Facteur de l'Église (neutre)	Correction Indice des ressources	Correction financement	Correction proportion de protestants	Somme: K ₁ + a+b+c	Résultat intermédiaire	Clé de répartition	Contribution 2019	Contribution 2018	Écart en CHF	Écart en %	Église membre
AG	174'638	473'269	1.00	0.00	0.30	0.00	1.30	615'250	7.836%	475'096	475'096	0	0.0%	AG
AI/AR	24'818	67'257	1.00	-0.10	0.25	0.00	1.15	77'346	0.985%	59'727	59'727	0	0.0%	AI/AR
BE-JU-SO	617'338	1'672'986	1.00	-0.10	0.20	0.08	1.18	1'974'123	25.143%	1'524'416	1'524'416	0	0.0%	BE-JU-SO
BL	91'834	248'870	1.00	0.15	0.30	0.00	1.45	360'862	4.596%	278'657	278'657	0	0.0%	BL
BS	29'144	78'980	1.00	0.30	0.55	-0.20	1.65	130'317	1.660%	100'631	100'631	0	0.0%	BS
FR	41'843	113'395	1.00	-0.10	0.25	-0.20	0.95	107'725	1.372%	83'185	83'185	0	0.0%	FR
GE	52'035	141'016	1.00	0.30	-0.35	-0.20	0.75	105'762	1.347%	81'669	81'669	0	0.0%	GE
GL	14'740	39'945	1.00	-0.10	0.20	0.00	1.10	43'940	0.560%	33'930	33'930	0	0.0%	GL
GR	70'700	191'597	1.00	-0.10	0.30	0.00	1.20	229'916	2.928%	177'541	177'541	0	0.0%	GR
LU	42'846	116'113	1.00	-0.10	0.45	-0.20	1.15	133'530	1.701%	103'112	103'112	0	0.0%	LU
NE	43'302	117'349	1.00	0.00	-0.20	-0.20	0.60	70'409	0.897%	54'370	54'370	0	0.0%	NE
NW	4'455	12'073	1.00	0.30	0.30	-0.20	1.40	16'902	0.215%	13'052	13'052	0	0.0%	NW
OW	2'901	7'862	1.00	0.00	0.20	-0.30	0.90	7'076	0.090%	5'464	5'464	0	0.0%	OW
SG	110'446	299'309	1.00	-0.10	0.65	-0.20	1.35	404'067	5.146%	312'020	312'020	0	0.0%	SG
SH	30'858	83'625	1.00	0.00	0.25	0.00	1.25	104'531	1.331%	80'719	80'719	0	0.0%	SH
SO	28'193	76'403	1.00	-0.10	0.30	0.00	1.20	91'684	1.168%	70'798	70'798	0	0.0%	SO
SZ	18'648	50'536	1.00	0.25	0.30	-0.20	1.35	68'224	0.869%	52'683	52'683	0	0.0%	SZ
TG	96'784	262'285	1.00	-0.10	0.25	0.00	1.15	301'628	3.842%	232'917	232'917	0	0.0%	TG
TI	15'685	42'507	1.00	0.15	-0.50	-0.30	0.35	14'877	0.189%	11'488	11'488	0	0.0%	TI
UR	1'777	4'816	1.00	-0.10	0.43	-0.30	1.03	4'960	0.063%	3'830	3'830	0	0.0%	UR
VD	232'023	628'782	1.00	0.15	-0.01	0.00	1.14	716'811	9.129%	553'521	553'521	0	0.0%	VD
VS	19'974	54'130	1.00	-0.10	-0.20	-0.30	0.40	21'652	0.276%	16'720	16'720	0	0.0%	VS
ZG	17'996	48'769	1.00	0.45	0.75	-0.20	2.00	97'538	1.242%	75'319	75'319	0	0.0%	ZG
ZH	450'537	1'220'954	1.00	0.30	0.43	0.00	1.73	2'112'250	26.902%	1'631'077	1'631'077	0	0.0%	ZH
EMK	5'557	15'059	1.00				1.00		0.450%	27'270	27'270	0	0.0%	EMK
EELG	510	1'382	1.00				1.00		0.064%	3'890	3'890	0	0.0%	EELG
Total	2'239'583	6'069'269						7'811'380	100%	6'063'102	6'063'102			Total

Les membres seront à nouveau recensés pour l'établissement du premier budget de l'EERS pour l'année 2020.

7 Sommes cibles et autres contributions

	Clé de répartition	Centres fédéraux	Contributions extraordinaires	Sommes cibles CHKiA	Sommes cibles Institut	Sommes cibles EPER	Sommes cibles EPER	
	2019		Jub. de la Réforme		Bossey		Aide aux réfugiés	
Églises FEPS	%	CHF		CHF	CHF	CHF	CHF	
AG	7.836%	32'911	0	0	4'702	191'897	81'098	AG
AI/AR	0.985%	4'137	0	0	591	24'124	10'195	AI/AR
BE-JU-SO	25.143%	105'599	0	0	15'086	615'731	260'216	BE-JU-SO
BL	4.596%	19'303	0	0	2'758	112'553	47'566	BL
BS	1.660%	6'971	0	0	996	40'646	17'178	BS
FR	1.372%	5'762	0	0	823	33'599	14'200	FR
GE	1.347%	5'657	0	0	808	32'987	13'941	GE
GL	0.560%	2'350	0	0	336	13'705	5'792	GL
GR	2.928%	12'299	0	0	1'757	71'711	30'306	GR
LU	1.701%	7'143	0	0	1'020	41'648	17'601	LU
NE	0.897%	3'766	0	0	538	21'961	9'281	NE
NW	0.215%	904	0	0	129	5'272	2'228	NW
OW	0.090%	378	0	0	54	2'207	933	OW
SG	5.146%	21'614	0	0	3'088	126'029	53'261	SG
SH	1.331%	5'592	0	0	799	32'603	13'779	SH
SO	1.168%	4'904	0	0	701	28'596	12'085	SO
SZ	0.869%	3'649	0	0	521	21'279	8'993	SZ
TG	3.842%	16'135	0	0	2'305	94'078	39'759	TG
TI	0.189%	796	0	0	114	4'640	1'961	TI
UR	0.063%	265	0	0	38	1'547	654	UR
VD	9.129%	38'343	0	0	5'478	223'574	94'485	VD
VS	0.276%	1'158	0	0	165	6'753	2'854	VS
ZG	1.242%	5'217	0	0	745	30'422	12'857	ZG
ZH	26.902%	112'981	-6	-2	16'142	658'813	278'423	ZH
EEM	0.450%	1'889	0	0	270	11'015	4'655	EEM
EELG	0.064%	269	0	0	38	1'571	664	EELG
TOTAL	100%	420'000	0	0	60'000	2'448'962	1'034'965	TOTAL